

Assistance Publique Hôpitaux de Paris
Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

KPMG Audit IS
Tour Egho
2, avenue Gambetta
CS60055
92066 Paris-La Défense Cedex
S.A.S. au capital de € 200.000

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Assistance Publique Hôpitaux de Paris

Exercice clos le 31 décembre 2016

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Membres du Conseil de Surveillance,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil de surveillance, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'établissement public de santé Assistance Publique Hôpitaux de Paris, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directeur général et visés par le comptable public. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre établissement public de santé n'étant pas tenu précédemment de désigner des commissaires aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, à l'exception des points décrits dans les paragraphes suivants ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Malgré le déploiement en cours des procédures de contrôle interne au sein de votre établissement, la documentation insuffisante des contrôles informatiques et des contrôles complémentaires effectués sur les interfaces de la chaîne d'information médicale ne nous a pas permis d'apprécier si l'intégralité des actes réalisés dans le cadre des séjours hospitaliers a fait l'objet d'une facturation. De même, la formalisation et la mise en œuvre des procédures de contrôle interne concernant la chaîne de facturation relative aux traitements externes, principalement au niveau du recensement des actes et du contrôle des interfaces informatiques demeurent, à ce jour, insuffisantes.

De ce fait, une approche d'audit basée sur les contrôles n'a pu être mise en œuvre. Compte tenu de l'impossibilité matérielle de recourir à d'autres procédures d'audit, nous n'avons pas été en mesure d'apprécier si le montant des recettes d'hospitalisation et des recettes relatives aux traitements externes au 31 décembre 2016 comprend l'intégralité des actes réalisés.

- Les immobilisations corporelles et incorporelles figurant en valeur nette comptable au bilan pour M€ 3.643 au 31 décembre 2016 font l'objet d'une procédure d'inventaire physique destinée à en vérifier l'existence et l'exhaustivité. A la date d'arrêté des comptes, cet inventaire, qui couvre environ 60 % de la valeur nette comptable des immobilisations, s'est traduit par des mises au rebut non significatives comptabilisées sur 2016 pour une valeur nette comptable de M€ 3,4. Toutefois, compte tenu de la couverture partielle de cet inventaire, il ne nous a pas été possible de mesurer l'incidence des inventaires restant à réaliser sur la valeur nette comptable de l'actif immobilisé au 31 décembre 2016.
- Les stocks comptabilisés s'élèvent respectivement à M€ 166,6 au 31 décembre 2015 et M€ 173,8 au 31 décembre 2016. Les procédures de contrôle interne d'inventaire physique mises en place ne nous ont pas permis de vérifier l'exhaustivité et le correct enregistrement de ces stocks. En conséquence, nous n'avons pas été en mesure de corroborer le montant des stocks au 31 décembre 2016 et la variation de stocks enregistrée sur l'exercice.
- Votre établissement comptabilise à chaque clôture d'exercice des charges à payer sur ressources affectées (pour un montant de M€ 341,8 au 31 décembre 2015 et de M€ 397,5 au 31 décembre 2016) et des produits à recevoir sur ressources affectées (pour un montant de M€ 242,6 au 31 décembre 2015 et de M€ 298,5 au 31 décembre 2016) pour les conventions de recherche ayant fait l'objet de ressources perçues mais non encore utilisées. Les procédures de contrôle interne mises en place ne nous ont pas permis de rapprocher les montants inscrits en comptabilité des justificatifs relatifs à chaque convention. Pour cette raison, nous n'avons pas été en mesure d'apprécier l'évaluation de ces charges à payer et de ces produits à recevoir au 31 décembre 2016.

Sous ces réserves, nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, repris dans l'instruction budgétaire et comptable M21, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'établissement à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Circonstances qui empêchent de comparer d'un exercice sur l'autre certains postes » qui expose les corrections d'erreurs et changements de méthodes comptables comptabilisés par les fonds propres conformément à l'instruction budgétaire et comptable M21 et à l'avis n° 2012-05 du 18 octobre 2012 du Conseil de normalisation des comptes publics.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit aux réserves mentionnées ci-dessus :

- Des corrections d'erreurs ont été effectuées par imputation sur les capitaux propres d'ouverture selon les modalités décrites dans la note « Changement de méthode comptable, changement d'estimation et correction d'erreur » de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre établissement, nous avons apprécié le bien-fondé de ces corrections et de l'information qui en est donnée dans cette note de l'annexe.
- Votre établissement constitue des provisions destinées à couvrir ses différents passifs sociaux, tels que décrits dans la note « Principes et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par l'établissement, à apprécier leur conformité avec les recommandations émises par la DGFIP/DGOS et le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe.

- La note « Principes et méthodes comptables » expose les règles suivies par votre établissement concernant l'approche par les composants pour les actifs immobilisés, le traitement des écarts d'inventaires des immobilisations ainsi que les règles relatives au calcul des amortissements au prorata temporis.

Nos travaux ont consisté notamment à apprécier le caractère raisonnable de cette approche, à corroborer les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues et à revoir les calculs effectués par votre établissement.

- Votre établissement constitue des dépréciations des créances d'exploitation selon les modalités décrites dans la note « Principes et méthodes comptables » de l'annexe. Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre établissement décrite dans cette note de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour apprécier, par sondages, l'application de cette approche. Nos travaux nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable de ces estimations et le caractère approprié de l'information fournie en annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence éventuelle des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Direction et du Comptable public et dans les documents adressés aux membres du conseil de surveillance sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris La Défense, le 19 juin 2017

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit IS

ERNST & YOUNG Audit

Claire Gravereau

Philippe Massonnat

Bruno Gerard

Jean-Pierre Buisson

COMPTE FINANCIER 2016

GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE

BILAN

	ACTIF	EXERCICE : 2016		EXERCICE : 2015	
		Brut	Amortissement & dépréciations	Net	Net
A	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	548 617 242,17	340 748 198,02	199 877 044,14	213 597 860,65
C	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
T	Frais d'études et de recherche et développement	149 291 931,70	123 476 284,15	25 815 647,55	29 353 212,05
I	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	339 263 143,72	217 130 029,85	122 154 213,87	136 075 446,70
F	Autres immobilisations incorporelles	451 515,72	133 083,03	317 530,69	134 514,85
	Immobilisations incorporelles en cours	51 589 651,03	0,00	51 589 651,03	48 034 687,05
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 598 930 387,50	5 154 888 469,55	3 444 069 917,95	3 586 247 660,43
I	Terrains	127 638 808,22	2 399 437,04	125 239 371,18	125 296 309,64
M	Constructions	6 008 593 162,51	3 732 443 035,89	2 276 150 126,62	2 458 712 778,26
O	Installations techniques, matériel et outillage industriel	1 482 302 126,95	1 078 549 617,62	403 752 806,33	376 414 382,13
B	Autres immobilisations corporelles	417 014 782,64	341 468 379,00	105 546 403,64	94 435 031,65
I	Immobilisations corporelles en cours	302 711 642,32	0,00	302 711 642,32	346 115 238,34
L	Immobilisations affectées en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
S	Immobilisations affectées en mises à disposition	230 669 564,86	0,00	230 669 564,86	185 273 920,41
E	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	38 691 956,30	0,00	38 691 956,30	42 576 874,90
	Participations et créances rattachées à des participations	422 060,00	0,00	422 060,00	56 560,00
	Autres titres immobilisés	4 434 039,65	0,00	4 434 039,65	4 434 039,65
	Prêts	31 248 733,07	0,00	31 248 733,07	35 379 077,66
	Autres	2 586 183,58	0,00	2 586 183,58	2 706 297,59
	TOTAL I	9 178 239 585,97	5 495 600 668,58	3 682 638 917,39	3 842 422 095,98
	PASSIF				
	APPORTS				
	RESERVES				
C	Excédent affecté à l'investissement				
A	Reserve de trésorerie				
P	Reserve de compensation				
I	REPORT A NOUVEAU				
T	Report à nouveau excédentaire				
U	Report à nouveau déficitaire				
X	RESULTAT DE L'EXERCICE				
P	(excédent ou déficit)				
R	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
O	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
P	DROIT DE L'AFFECTANT				
R					
E					
S					
	TOTAL I				

COMPTE FINANCIER 2016

GESTION PATRIMONIALE ET FINANCIERE

BILAN

	EXERCICE : 2016		EXERCICE : 2015	
	Brut	Amortissement & dépréciations	Net	Net
ACTIF				
STOCKS ET EN COURS	173 885 394,76	0,00	173 885 394,76	166 688 897,99
Matières premières	884 501,75	0,00	884 501,75	978 865,99
Autres approvisionnements	164 018 218,05	0,00	164 018 218,05	156 065 400,76
En cours de production de biens	3 331 218,07	0,00	3 331 218,07	5 272 480,19
Produits	5 651 456,20	0,00	5 651 456,20	4 372 151,05
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES D'EXPLOITATION	1 710 580 945,43	258 494 380,58	1 452 085 564,85	1 506 990 904,40
Hospitaux et consultants	391 254 889,25	238 494 380,58	32 760 508,67	174 529 076,64
Caisse pignon	795 141 055,45	0,00	795 141 055,45	679 653 791,34
Autres tiers-payants	354 365 219,25	0,00	354 365 219,25	369 411 047,39
Créances irrécouvrables admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres	269 328 571,48	0,00	269 328 571,48	283 402 995,03
CREANCES DIVERSES	328 365 000,48	0,00	328 365 000,48	272 746 192,49
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	0,00	0,00	0,00	0,00
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 571 294,54	0,00	1 571 294,54	2 833 633,21
	2 825 775,40		2 825 775,40	2 821 338,48
TOTAL II	2 217 237 410,61	258 494 380,58	1 958 743 030,03	1 952 086 966,48
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00		0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	99 007,27		99 007,27	142 571,89
Dépenses à classer ou à régulariser	3 021 982,11		3 021 982,11	3 156 334,95
Dotations attendues	0,00		0,00	0,00
écart de conversion actif	0,00		0,00	0,00
TOTAL III	3 120 889,38	0,00	3 120 889,38	3 299 406,84
TOTAL GENERAL	11 398 597 895,96	5 754 095 049,16	5 644 502 836,80	5 797 898 769,30
PASSIF				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR CHARGES				
TOTAL II	492 231 798,86		492 231 798,86	324 657 228,14
DETTES FINANCIERES	2 370 563 329,30		2 370 563 329,30	2 332 554 723,44
Emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Credits et lignes de trésorerie				
DETTES D'EXPLOITATION	663 353 393,08		663 353 393,08	591 014 164,25
Avances reçues				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
DETTES DIVERSES	499 322 806,34		499 322 806,34	464 468 952,65
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Fonds déposés par les hospitalisés et leur proches				
Autres				
Produits constatés d'avance				
TOTAL III	3 523 209 528,72		3 523 209 528,72	3 389 037 840,34
COMPTES DE REGULARISATION				
Revenues à classer ou à régulariser -crédit				
écart de conversion passif				
TOTAL IV	49 604 300,33	0,00	49 604 300,33	90 018 723,67
TOTAL GENERAL	5 644 502 836,80		5 644 502 836,80	5 797 898 769,30

COMPTE FINANCIER 2016
 RESULTATS

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) (I)

	Comptes	Exercice : 2016	Exercice : 2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	707	501 849 202,17	533 796 387,49
Production vendue	SC 70 snuf 707 - SD 709	198 136 063,00	177 601 796,01
Production stockée	+ SC 713 ou - SD713	-661 956,28	968 592,35
Produits de l'activité	72	0,00	0,00
Subventions d'exploitation et participations	73	6 323 539 135,19	6 194 353 389,96
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	74	284 270 685,22	273 133 659,12
Transferts de charges	781	180 355 272,43	115 096 789,99
Autres produits de gestion courante	791	0,00	0,00
	75	102 886 300,16	92 792 459,40
TOTAL I		7 590 374 701,89	7 387 743 074,32
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises	SD607 - SC 6097	0,00	0,00
- variation de stock	+ SD 6037 ou - SC 6037	0,00	0,00
Achats stockés de matières premières ou fournitures	SD601-SC6091	710 879,58	475 907,64
- variation de stock	+ SD 6031 ou - SC 6031	94 364,15	158 044,62
Achats d'autres approvisionnements	SD602 - SC6092	1 640 988 493,45	1 588 698 254,46
- variation de stock	+ SD 6032 ou - SC 6032	-7 952 817,29	10 443 517,91
Achats non stockés de matières et fournitures	SD606 - SC6096	223 138 689,61	225 106 294,60
Services extérieurs et autres	SD61- SC 619; SD62-SC629	638 047 216,94	620 962 624,05
Impôts, taxes et versements assimilés		0,00	0,00
- sur rémunérations	SD 631-SC 6319 - SD 633 - SC 6339	378 938 740,68	371 186 592,12
- autres	635, 637	6 062 119,53	4 925 580,76
Charges de personnel		0,00	0,00
- Salaires et traitements	SD641- SC 6419, SD642-SC6429, SD648-SC 6489, -SC 649	3 054 965 594,67	3 022 776 835,59
- charges sociales	SD 645-SC 64519-SC64529, SD 647-SC 64719-SC64729	1 062 965 705,18	1 044 581 753,14
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		0,00	0,00
- sur immobilisations : dotations aux amortissements et dépréciations	6811, 6816	352 567 541,30	333 512 581,25
- sur actif circulant : dotations aux dépréciations	6817	61 798 817,86	65 303 922,00
- pour risques et charges : dotations aux amortissements, provisions et dépréciations	6812, 6815	9 534 834,05	52 628 681,00
Autres charges de gestion courante	65	156 780 465,53	74 436 625,29
TOTAL II		7 578 640 645,24	7 415 197 214,43
I-RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		11 734 056,65	-27 454 140,11

COMPTE FINANCIER 2016
 RESULTATS

Compte de résultat de l'établissement (toutes activités confondues) (1)

	Comptes	Exercice : 2016	Exercice : 2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
- exercice courant	771,778	25 346 308,28	34 063 133,68
- exercices antérieurs	772,773	126 287 169,64	152 367 928,55
Sur opérations en capital	775,777	106 634 462,91	68 542 633,51
Reprises sur provisions et dépréciations			
- reprises sur les provisions réglementées	7874	24 378 649,21	31 792 991,00
- reprises sur les dépréciations exceptionnelles	7876	0,00	0,00
Transfert de charges exceptionnelles	797	0,00	0,00
TOTAL V		282 646 590,04	286 766 686,74
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
- exercice courant	671,678	38 968 983,17	25 127 033,83
- exercices antérieurs	672,673	115 247 408,55	104 807 345,14
Sur opérations en capital	675	11 362 755,46	4 314 386,07
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			
- dotations aux provisions réglementées	6874	15 880 625,00	23 426 642,00
- dotations aux amortissements et dépréciations exceptionnelles	6871,6876	0,00	0,00
TOTAL VI		181 459 772,18	157 675 407,04
4-RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		101 186 817,86	129 091 279,70
5-TOTAL DES PRODUITS (I+II+V)		7 880 300 577,39	7 680 055 056,43
6-TOTAL DES CHARGES (I+II+VI)		7 825 174 333,62	7 640 375 866,89
EXCEDENT OU DEFICIT (5 - 6)		55 126 243,77	39 679 189,54

(1) Sans neutralisation d'opérations entre les comptes de résultat, conformément à la réglementation.